



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS 09 / 2025 RELATIF AU BUDGET 2026

La Municipalité a invité la Cofin, le lundi 10 novembre 2025, afin de présenter les préavis N° 09 / 2025

Membres présents de la commission : Nathalie André, Anne-Marie Badel, Anne Genevay-Bolay, Carina Huguenin, François Martignier, Stéphane Martin, Claudia Witte

Membres présents de la municipalité : Denis Currat, André Dunand, Carine Gex, Marc Mazzariol, Nathalie Pidoux ainsi que Bernard Treboux, Président du Conseil

1 Contexte

1.1 Documentation reçue et demandée

Le préavis est bien documenté. Les explications sur les chiffres des fonctions (Admin, formation, Culture, sécurité sociales, trafic ...) sont détaillées et expliquent les charges et revenus impactant l'année 2026.

La comparaison des chiffres du Budget 2026 se fait souvent par rapport aux comptes 2024 et parfois par rapport au Budget 2025. Or, seul le Budget 2025 suit les normes MCH2 et est « comparable ». Cela rend difficile les analyses de la COFIN.

1.2 Compléments demandés

Afin de rester sur un niveau qualitatif de données chiffrées identiques à l'an dernier, la COFIN a demandé le 13 octobre 2025 à la Municipalité de nous transmettre :

Le nombre de personnel communal pour 2024, 2025 et 2026 budgeté en Equivalent Plein Temps (EPT) en moyenne annuelle pour pouvoir comprendre les évolutions de postes et le lien avec l'évolution de masse salariale globale de la Commune. Il nous semble opportun de demander ceci de façon récurrente, pour tous les budgets et comptes annuels, le poste salaires représentant environ 15% des charges de la commune.
(ex : un employé communal à 50% pendant 6 mois = 0,25 EPT)

- *En date du lundi soir 24 novembre 2025, ces données détaillées ne nous ont pas été communiquées.*

Toutefois, depuis le mercredi 26 novembre, nous savons désormais que l'effectif ETP du Budget 2026 est supérieur de +1.6 par rapport au Budget 2025, par l'engagement d'un boursier (60% = 0.6), d'une assistante administrative (50% = 0.5) et d'une adjointe administrative (50% = 0.5).

Nous avons demandé à recevoir, en format Excel, et comme reçu l'an dernier, les données complètes qui sont distribuées aux membres du Conseil sous forme de fichier PDF de 26 pages ainsi que les données suivantes :

- a) Tableau synthétique des charges et revenus par nature
 - b) Tableau d'autofinancement (ou marge brute)
 - c) Tableau des emprunts avec les soldes au 31.12.2024 réels, 31.12.2025 et 31.12.2026 estimés
 - d) Fichier Excel brut, non trié, avec données du budget 2026 tel que document reçu par les membres du Conseil en annexe
- *En date du lundi soir 24 novembre 2025, les réponses pour les points a et b ne nous ont pas été communiquées.*

Avis général

1.3 Résultat

Le résultat de ce Budget 2026 est un profit de CHF 39'521, en baisse de CHF 142'733 par rapport Budget 2025. La hausse de charges (+7%) étant plus marquée que la hausse des revenus (+5%).

1.4 Indicateur Marge autofinancement

Cet indicateur est important car il permet de mesurer la capacité d'une Commune à financer ses investissements avec ses ressources propres, sans recourir à l'endettement.

- *Faute de données, il n'est pas possible de mesurer l'évolution de cet indicateur.*

2 Points particuliers

2.1 Recette d'impôt enregistrée bien que peu probable

La COFIN est d'avis que d'enregistrer un revenu de CHF 120'000 dans le compte 9500.4601.01 impôts sur les gains immobiliers n'est pas réaliste. En effet, dans un contexte d'économies de charges de son Budget 2026, le Conseil d'Etat prévoit de réduire la redistribution aux Communes. Même si le motif retenu pour faire figurer ce revenu au Budget est l'opposition à cette mesure, cela risque de fausser le résultat global.

2.2 Bail à ferme

Les comptes du Budget 2026 présentent une lecture simplifiée du Bail à ferme AGFORIS, entre le résultat et les prestations.

2.3 Participation au RAT

La Cofin constate que le Budget 2026 de la structure d'accueil (rubrique 54500.3612.13), est en forte hausse comparé au Budget 2025. Selon les explications reçues, ceci est dû à l'augmentation de la fréquentation, dans le préscolaire et le parascolaire. Il y a également un facteur prix, puisque ceux-ci (prix coûtant des prestations) sont en hausse d'environ +10%.

Nous aurions aimé avoir le nombre d'enfants et les heures consommées estimées pour 2026.

Il y a une sous-estimation faite par le RAT pour l'élaboration du Budget 2025.

3 Résume des Comptes par nature comptable

3.1 Charges

Il s'agit ici d'une présentation synthétique du Budget 2026, comparé au Budget 2025 et Comptes 2024, par natures de charges, toute classification fonctionnelle confondue. Cela permet de neutraliser les effets, parfois non désirés, de changement de clés d'allocation qui varient d'une année à l'autre entre lesfonctions. Le total des charges est naturellement équivalent à celui présenté dans le préavis, soit CHF 8'748'888 pour le Budget 2026.

Cela permet également de classer les groupes de comptes sur lesquels, la commune a une influence plus ou moins directe. Par exemple, les comptes 36 sont ceux de charges en provenance d'autres institutions / groupements tels que APEC, RAT, Service du Feu.

Source : www.vaud.ch: Manuel_MCH2_09.2023.pdf

(CHF)	B26	B25	C24	B26 - B25	B26 - C24
30 Charges de personnel	1 297 650	1 016 702	1 405 850	280 948 28%	-108 200 -8%
31 Biens et services	2 411 450	2 183 450	2 087 626	228 000 10%	323 824 16%
33 Amortissements du PA	634 595	628 345	637 345	6 250 1%	-2 750 0%
34 Charges financières	272 500	296 800	366 355	-24 300 -8%	-93 855 -26%
35 Attributions aux fonds et FS	30 480	55 500	93 110	-25 020 -45%	-62 630 -67%
36 Charges de transfert	4 024 313	3 931 084	3 761 305	93 229 2%	263 008 7%
38 Charges extraordinaires	0	0	400 000	0	-400 000 -100%
39 Imputations internes	77 900	74 900	10 500	3 000 4%	67 400 642%
TOTAL CHARGES	8 748 888	8 186 781	8 762 091	562 107 7%	-13 203 0%

*PA = patrimoine administratif

* FS = financements spéciaux

L'impact défavorable sur les charges, par rapport au Budget 2025, provient surtout des salaires. Cette hausse de +28% ou +CHF 280'000 s'explique notamment par la reprise à l'interne de la Bourse Communale.

Les biens et services sont également en hausse de +10% et même +16% par rapport à 2024, fortement impactés par des coûts d'entretien et réparation, tels que :

- Routes forestières : de CHF 120'000 au BU 2025 à CHF 168'000 au BU 2026
- Pâturages et chalets : de CHF 82'000 à CHF 125'000
- Salle polyvalente et gym. : de CHF 4'000 à CHF 40'000

La COFIN remarque, que sur plusieurs années, la charge d'intérêts liée aux emprunts continue de baisser ; de CHF 24'300 ou -8% sur le Budget 2026 par rapport au Budget 2025 et même en baisse de CHF 93'855 par rapport à 2024.

3.2 Zoom sur les comptes 31 : Biens et services

		B26	B25	C24	B26 - B25	B26 / B25	B26 - C24	B26 / C24
310	Charges matériel et marchandises	185 000	137 700	173 951	47 300	34%	11 049	6%
311	Immobilis. ne pouvant être portées à l'actif	70 000	63 800	27 865	6 200	10%	42 135	151%
312	Alimentation et élimination	263 000	237 500	282 883	25 500	11%	-19 883	-7%
313	Prestations de services et honoraires	554 500	586 750	723 221	-32 250	-5%	-168 721	-23%
314	Gros entretien et entretien courant	1 130 450	948 600	626 863	181 850	19%	503 587	80%
315	Entretien biens meubles et immobilisations inc.	80 100	59 700	70 058	20 400	34%	10 042	14%
316	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	2 000	35 000	35 448	-33 000	-94%	-33 448	-94%
317	Remboursements de frais	106 400	94 400	113 279	12 000	13%	-6 879	-6%
318	Réévaluations sur créances	20 000	20 000	34 059	0	0%	-14 059	-41%
TOTAL 31 BIEN ET SERVICES		2 411 450	2 183 450	2 087 626	228 000	10%	323 824	16%

Cette rubrique de comptes 31 est observée en détail, car ce sont des charges sur lesquelles les autorités municipales ont un impact décisionnel direct.

Dans 310 charges de matériel, le comptes 21800.3101.04 - Repas cantine AISE enregistre une hausse de CHF +28'000 Budget 2025 (probablement estimé trop bas) mais en ligne avec les comptes 2024.

Dans les comptes 312 (chauffage et électricité), le Budget 2026 présente des chiffres globaux supérieurs au Budget 2025 (probablement estimés trop bas) mais en diminution par rapport aux chiffres de 2024.

Dans les comptes 313, Prestations de services et honoraires, en baisse de CHF 32'250 ; principalement par le retrait de la fiduciaire (- CHF 113'000) ; d'autres fonctions voient leurs frais de prestations et honoraires augmenter : transition énergétique + CHF 24'000 ou gestion des déchets urbains + CHF 14'000

Les comptes 314 qui enregistrent les coûts de maintenance sont en **forte hausse** comme décrit en préambule du préavis. La COFIN constate que la plupart des fonctions sont en hausse : Pavillon Moinsel, Auberge Communale, forêts, pâturages et chalets, fontaines publiques, église, parcs et promenades, collège, grande salle, salle polyvalente.

Seuls, la signalisation routière, le déneigement et le bâtiment communal sont en baisse par rapport au Budget 2025.

Dans le groupe 315, la hausse est principalement liée aux contrats de maintenance et sécurité informatique.

3.3 Revenus

De façon analogue au chapitre précédent sur les charges par nature comptes comptable, la présentation ci-dessous est synthétisée pour tous les revenus de la commune, toutes fonctions confondues, ainsi on retrouve sous 42, notamment, pour exemple :

34100.4250.02 Chiffre d'affaire piscine

72000.4240.07 Taxe annuelle d'épuration

73000.4240.02 Taxes habitants forfaitaires (déchetterie)

(CHF)	B26	B25	C24	B26 - B25	B26 / B25	B26 - C24	B26 / C24	
40 Revenus fiscaux	-5 364 000	-5 059 000	-5 423 638	-305 000	6%	59 638	-1%	
41 Patentés et concessions	-500	-500	-1 600	0	0%	1 100	-69%	
42 Taxes et redevances	-1 195 630	-1 091 350	-1 412 615	-104 280	10%	216 985	-15%	
43 Revenus divers	-30 000	-10 000	-87 887	-20 000	200%	57 887	-66%	
44 Revenus financiers	-358 065	-305 065	-364 582	-53 000	17%	6 517	-2%	
45 Prélèv. sur les fonds et FS	-111 350	-68 520	-96 802	-42 830	63%	-14 548	15%	
46 Revenus de transfert	-1 654 364	-1 759 700	-1 367 119	105 336	-6%	-287 245	21%	
49 Imputations internes	-74 500	-74 900	-10 500	400	-1%	-64 000	610%	
TOTAL REVENUS		-8 788 409	-8 369 035	-8 764 742	-419 374	5%	-23 667	0%

Les revenus fiscaux sont évalués au mieux des connaissances actuelles (rentrées des déclarations à fin octobre) et par des évaluations de moyennes des années précédentes. Le Budget 2025 était prudent.

Les Taxes et redévolances sont en hausse du fait principalement de la fonction EAU, comptes fermés, qui devra refléter la hausse des charges provoquée par la contribution en hausse à l'APEC comme annoncé.

La hausse de revenus (non liquides) provenant des prélevements sur les Fonds de 68'520 à 111'350 doit être surveillée avec prudence. Ici, + CHF 23'450 pour transition énergétique ou encore +CHF 16'700 pour le traitement de déchets urbains.

3.4 Résumé des Comptes par fonction

Les explications fournies dans le préavis sur les évolutions de charges et revenus par fonction ont été examinées et questionnées par la COFIN. Elles sont présentées de façon synthétiques ici pour un confort de lecture, permettant de voir les fonctions stables, en hausse ou en baisse.

CHF par fonction	B26	B25	C24	B26 - B25	B26 / B25	B26 - C24	B26 / C24
0 Amin. Générale	1 061 035	988 397	1 016 602	72 638	7%	44 433	4%
1 Ordre et sécurité publique	317 351	316 400	283 112	951	0%	34 239	12%
2 Formation	796 812	775 945	875 586	20 867	3%	-78 774	-9%
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises	485 780	432 780	399 684	53 000	12%	86 096	22%
4 Santé	5 850	6 000	5 932	-150	-3%	-82	-1%
5 Sécurité sociale	346 042	167 824	254 790	178 218	106%	91 252	36%
6 Trafic	410 302	437 900	300 068	-27 598	-6%	110 234	37%
7 Protection de l'env. et amén. du terr.	117 400	110 500	57 331	6 900	6%	60 069	105%
8 Economie publique	144 560	177 250	121 184	-32 690	-18%	23 376	19%
9 Finances et impôts	-3 724 653	-3 595 250	-3 316 941	-129 403	4%	-407 712	12%
Total général	-39 521	-182 254	-2 652	142 733	-78%	-36 869	1390%

4 EN RESUME

Le Budget démontre la ferme volonté de la Municipalité d'entretenir le patrimoine communal, ce qui est un but de la législature en cours.

L'objectif de diminuer les dettes et ainsi réduire la charge d'intérêts est maintenu dans ce budget 2026.

L'impact d'une perte de revenu « impôts sur gains immobiliers » se traduirait par un déficit budgétaire pour les comptes communaux.

Conclusions :

Vu le préavis municipal N° 09 / 2025 relatif au Budget 2026

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis N° 09 / 2025 relatif au Budget 2026 et :

D'adopter le Budget 2026 tel que présenté, soit :

Total des charges : 8'748'888.00 CHF

Total des revenus : 8'788'409.00 CHF

Résultat net : 39'521.00 CHF

Fait à Bassins, le 24 novembre 2025

Nathalie André	Anne-Marie Badel	Anne Genevay-Bolay
Carina Huguenin	Stéphane Martin (rapporteur)	François Martignier
Claudia Witte		